



PEUT-ON PARLER DES RELIGIONS À L'ÉCOLE ?

Isabelle SAINT-MARTIN

En librairie le 5 septembre 2019

LE LIVRE

En 2002, le rapport Debray affirmait l'importance de reconnaître et d'enseigner les faits religieux. Pourtant, plus de quinze ans après, alors que la question a resurgi avec les attentats de 2015, le sujet revient à échéance régulière dans les discours politiques et l'on s'affronte encore sur les manières de s'y prendre ou sur le risque d'une atteinte à la laïcité.

Au-delà de la chronique du débat sur l'enseignement des faits religieux, l'ouvrage propose une lecture distanciée des résistances et des difficultés mais aussi des efforts réalisés au fil des réformes successives des programmes. Que signifie l'expression « faits religieux » et en quoi est-il laïque de les aborder en classe ? Comment respecter le principe de neutralité sans esquiver le sujet ? Si l'histoire est souvent en première ligne, un plaidoyer particulier est consacré ici à l'approche par les arts, tant leur étude donne accès aux univers symboliques des religions, en favorisant tout à la fois une fine contextualisation et la sensibilité du regard.

L'AUTEUR

Isabelle Saint-Martin, docteur en Histoire de l'art et directrice d'études à l'EPHE (École Pratique des Hautes Études), a été jusqu'à fin 2018 la sous-directrice puis la directrice de l'Institut Européen en Sciences des Religions. Cet IESR, créé par Régis Debray après son célèbre rapport sur l'enseignement du fait religieux à l'école laïque (2002), est l'organisme de référence sur la question.

Agnès Dumortier ☎ 01 42 79 10 05 / 18 95
agnes.dumortier@albin-michel.fr